Les randonnées pédestres du Var

La Lébrière

Plongez dans la garrigue provençale pour découvrir des points de vue remarquables et ses curiosités géologiques typiques du plateau de Siou Blanc.



Panorama sur la végétation verdoyante et les collines environnantes (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Signes

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

Départ : Parking de l'abri de Siou Blanc

Arrivée : Parking de l'abri de Siou Blanc

Parking conseillé : 5°55'12"E – 43°13'50"N

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 6.4 km - Durée : 2 h 30

Difficulté : Moyen - Dénivelé positif : 199 m

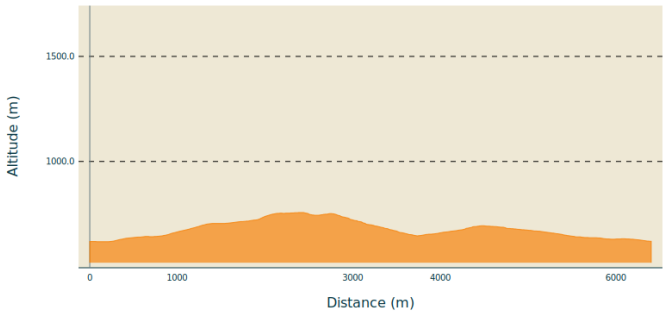

Altitude min 618 m Altitude max 757 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : jaune

Ce parcours fait partie de l'ensemble des itinéraires du Plateau de Siou-blanc. Au nombre de 8, ils sont accessibles depuis la route forestière qui relie Solliès Toucas à Signes. Cette route est fermée pendant la saison estivale du 15 juin au 15 septembre, attention car les dates peuvent être différentes selon les années et en fonction des arrêtés municipaux. Il est donc conseillé de se renseigner auprès des services municipaux de la commune de Sollies-Toucas (TEL : 04 94 28 90 47).

Au départ du parking de l'abri de Siou-Blanc, prenez la piste sur 200m. Puis à l'intersection au niveau de la citerne DFCI, prendre la piste à gauche qui monte progressivement en direction de l'Aven de la Brèche.

Au poteau « Aven de la Brèche », continuez de monter tout droit sur la piste en partie ombragée en direction du Jas de Laure. Sur votre gauche, vous observerez l'Aven de la Brèche profond d'une cinquantaine de mètres.

Sur ce chemin vous aurez le loisir de pouvoir observer la végétation typique de la garrigue provençale notamment le thym, le romarin, la lavande … mais également la typicité du plateau de Siou blanc ou l'on rencontre de nombreux phénomènes géologiques comme les avens ou les dolines.

Aux ruines de la bergerie du Jas de Laure, prenez à gauche la direction « le Vent-qui-siffle » par un sentier étroit. A l'intersection nommée « le Vent-qui-siffle », prenez à gauche par le sentier balisé en jaune en direction de l'Abîme des Morts. Sur votre chemin, beau point de vue sur les Aiguilles de Valbelle puis, lors de la descente caillouteuse, sur la baie de La Ciotat et de la Sainte Baume.

Au poteau flèche indiquant « Abîme des Morts », traverser la route, puis prendre à gauche en longeant la route vers l'Est. Pensez à vous arrêter à l'Abîme des Morts, gouffre d'une profondeur de 45 m.

Au croisement avec la route goudronnée, la traversez en prenant la direction « La Lébrière ». Restez sur le côté gauche de la route sur un sentier montant progressivement. Au poteau flèche « La Lébrière », continuez sur le sentier qui descend petit à petit. Sur votre chemin, remarquez ce petit genêt rabougri appelé Genêt de Lobel.

Marcher sur 1km, puis à l'intersection prenez à gauche en direction de l'Aven Claude sur une ancienne piste. Lorsque vous croisez la route forestière goudronnée au niveau des poteaux flèches "Aven Claude", prenez à gauche en direction de l'Abri de Siou-Blanc pour rejoindre votre lieu de stationnement.

Possibilité de pouvoir compléter la journée et passer un agréable moment en rejoignant la Maison Départementale de la Nature des 4 Frères à quelques minutes en voiture. Cette maison de la nature, gérée par le Département du Var, propose de nombreuses animations pour les grands et les petits et peut constituer une agréable suite après une randonnée sur le plateau de Siou-blanc (se renseigner pour les heures d'ouverture et les animations au 04 94 05 33 90).

ACCÈS ROUTIER

DE TOULON

Sens Solliès-Toucas vers Signes, à 13 km du centre ville de Solliès-Toucas.

Avant d'arriver au centre ville de Solliès Toucas, prendre direction Siou blanc. Après la barrière d'interdiction de passage aux véhicules sur la route forestière, pendant la période estivale, continuez tout droit.

Au bout d'une dizaine de 10km, stationnez au parking de la Bergerie.

DE MARSEILLE
De Signes prendre la D 2 direction Méounes.Avant la descente, quittez la RD et prenez à droite la petite route qui va gagner le massif des Morières. Passez devant les Cuillerets . Allez à la ferme de Siou Blanc.

CARTE



À DÉCOUVRIR

- Fauvette à tête noire (A)
- Flore remarquable (B)
- Flore remarquable (C)
- Faune remarquable (D)
- La bergerie de Siou-Blanc (E)

LES RECOMMANDATIONS


interdiction de fumer et faire du feu


véhicules motorisés interdits


bivouac interdit


cueillette interdite


chiens tenus en laisse


Vérifier la météo


Emporter vos déchets







La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- **Eau, petite provision**
- **Vêtement de pluie**
- **GPS et/ou carte IGN**
- **Gilet fluo (période de chasse)**
- **Matériel de réparation**
- **Trousse à pharmacie**

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: https://www.ffrandonnee.fr/
Comité Départemental de Randonnée Pédestre: https://var.ffrandonnee.fr/ 04 94 42 15 01- (permanence semaine)
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr







BALISAGE

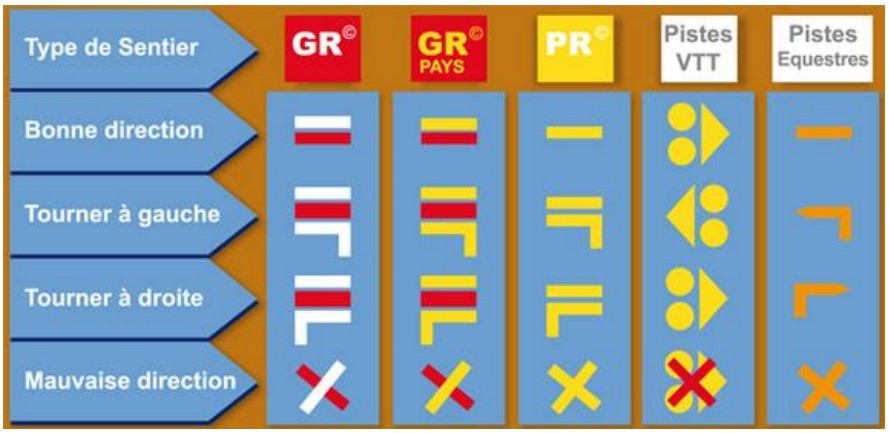

LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.